Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 517

Artikel: Prix littéraires féminins

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262927

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nouveau à plein rendement est essentiellement consacrée à la fabrication des munitions! Il subsistera donc un nombre plus ou moins important de chômeuses — et malheureusement ce seront surtout les plus âgées, celles qui auront perdu la discipline du travail, ou l'habileté du métier, ou dont le métier aura disparu du marché du travail, et auxquelles dès maintenant on préfère des jeunes. Car, à côté de cette génération sacrifiée est montée une autre génération, sont écloses des forces neuves, qui ont eu le loisir de se former et de se perfectionner durant cette période de stagnation. Il n'y a pas à douter un instant que ce soit elles qui aient la préférence quand la demande de main d'œuvre se manifestera à nouveau. Et si affreusement cruel que cela paraisse, il faut avoir le courage de regarder ce fait en face, et de chercher dès maintenant à adoucir le sort de celles qui ne retrouveront jamais de réengagement.

Pour leur venir en aide, Mlle Caillat indique deux moyens :

1. *L'introduction rapide d'une assurance-vieillesse.* A cette proposition, nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains. C'est un scandale que, dans notre pays, qui se vante toujours de sa réputation progressiste au point de vue social, des motifs d'ordre politique surtout aient fait échouer la création de cette assurance-vieillesse que ne remplacent absolument pas les insuffisantes allocations d'aide aux vieillards — celles-ci partant d'ailleurs d'une tout autre inspiration.

2. *La réadaptation de celles dont la profession est périmée.* Voici par exemple, une branche de l'horlogerie, le sertissage, qui se fait exclusivement à la machine, nous dit-on. Celles qui ont appris ce métier là ne retrouveront donc jamais du travail dans cette branche, et c'est pourquoi tout leur effort devrait tendre dès maintenant à se rendre capables d'une autre activité rétribuée. Laquelle? Mlle Caillat en suggère deux:

a) *la lingerie et la couture.* Des cas typiques cités par la direction de l'Ouvroir de l'Union des Femmes montrent qu'avec beaucoup de bonne volonté et de patience de part et d'autre, certaines horlogères, qui savaient à peine tenir une aiguille, sont devenues de bonnes lingères, ou sont à même de confectionner des robes simples. Mlle Caillat pense aussi que d'anciennes couturières, trop âgées pour retrouver du travail en atelier, pourraient se former une clientèle particulière « à la journée » chez des personnes de condition modeste pour des réparations, des transformations, etc.... Oui, si la rage de l'achat « du tout fait », de la confection bon marché, ne fait pas là aussi une trop forte concurrence...

b) *le service ménager,* mais naturellement un service ménager adapté à ces conditions un peu spéciales. Nombre de ces chômeuses ont un intérieur, auquel elles tiennent, si modeste soit-il, des meubles qui représentent pour elles souvent de précieux souvenirs, et qu'elles ont peine à abandonner. Le service domestique à la journée ou à l'heure, dont un article récemment publié par notre journal montrait le développement, serait-il un mode possible pour ces cas-là? ceci d'autant plus que, puisqu'il s'agirait ici de femmes forcément plus âgée (quoique nous ayons vu que l'on est « vieux » à trente ans quand il s'agit de gagner sa vie!) les réserves et les craintes formulées du point de vue moral à l'égard de ce système seraient apaisées.

Quant à la génération montante, celle qui sera appelée à conquérir sa place sur un nouveau marché du travail que faut-il lui conseiller? Quelles leçons doit-elle tirer des lamentables expériences de ses aînées?

Tout d'abord, estime Mlle Caillat, il faut qu'elle soit mieux armée.

Une meilleure préparation professionnelle, écrit-elle, nous paraît une des conditions essentielles ainsi qu'une culture générale plus étendue précédant la spécialisation.

Les employeurs exigent en effet toujours davantage de leur personnel et engagent de préférence une employée de bureau qui possède une langue étrangère et écrit parfaitement en français. Des jeunes filles de la bourgeoisie, qui ont fait des études complètes, entrent en compétition avec des primaires qui ne connaissent ni l'orthographe, ni la grammaire. Le patron choisira tout naturellement les premières. Ceci se retrouve dans tous les corps de métier.

Mais une amélioration constante des connaissances professionnelles est aussi nécessaire. Une fois son apprentissage terminé, l'ouvrière ou l'employée ne négligera rien pour connaître toujours mieux sa partie, la couturière prendra des cours de coupe, de dessin, l'employée de bureau s'efforcera d'augmenter ses connaissances linguistiques, comptables, etc.

Mais cette condition essentielle n'est pas la seule à remplir pour que la travailleuse de demain puisse défier le chômage. Elle devra aussi, pense Mlle Caillat, exiger un salaire correspondant à ses aptitudes, et contribuer ainsi à maintenir élevé le niveau de sa profession; elle devra, comme sa sœur aînée de la génération sacrifiée, pouvoir être au bénéfice de l'assurance vieillesse obligatoire, et si celle-ci tarde à venir par la voie officielle, la remplacer dans la mesure du possible par la prévoyance individuelle (assurance-vie par exemple). Et enfin, et c'est la dernière de ces conclusions que nous sommes heureuses de citer, une meilleure conception de la valeur de la femme s'impose également.

* * *

Ces conclusions comme les résultats de l'enquête de laquelle elles découlent ne pouvaient trouver meilleure place que dans les colonnes d'un journal comme le nôtre. Nous remercions Mlle Caillat de nous avoir autorisée à la citer et à la commenter ainsi, lui disant — les témoignages que nous avons reçus le prouvent — combien son étude a intéressé nos lecteurs.

J. Gueybaud.

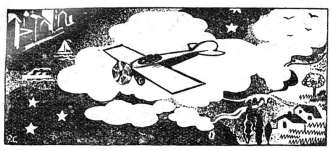

Correspondance

Chômage et travail féminin

Lugano, janvier 1938.

Mademoiselle Gourd,
Rédactrice du *Mouvement Féministe,*
Genève.

Comme toujours, c'est avec un véritable plaisir que je lis votre journal sitôt reçu, et je suis persuadée que vos lectrices feront leur possible pour que leur soit conservée cette saine nourriture spirituelle. J'ai été notamment très heureuse de lire l'enquête sur le chômage féminin, parue dans les derniers numéros — non pas, bien entendu que je sois heureuse que le chômage féminin sévisse à Genève, comme chez nous, et comme, je le pense dans toute la Suisse! mais parce que ces articles m'ont donné le courage de poser une question qui me brûle les lèvres, et qui était comme une feuille d'amiante m'empêchant de prendre pleinement contact avec notre Association suisse pour le suffrage.

Puisque toutes nous jugeons que « le chômage féminin est un problème angoissant, etc., etc. qui a des répercussions tragiques ou lamentables sur la vie de tant de nos sœurs, etc., etc. » — pourquoi alors, je le demande, l'Association pour le suffrage lutte-t-elle si âprement contre la suppression des cumuls d'emplois ?

Je vois venir votre réponse : « c'est parce que l'on veut éliminer les femmes pour les remplacer par des hommes ». C'est en effet la triste vérité. Mais, si au lieu d'insister pour que gardent leur place des femmes de situation aisée, et dont le mari gagne déjà suffisamment pour assurer le bien-être de sa famille, l'on faisait une campagne pour supprimer les cumuls d'emplois sauf motifs très grave, à la condition que ces emplois soient confiés à des femmes qui ont leur famille à leur charge?

Je ne sais pas si je me fais bien comprendre, mais mon idée est que tant de femmes occupant des postes officiels ou privés, sans en avoir besoin, ou pour s'accorder des plaisirs, y renoncent en faveur de tant d'autres femmes qui vivent dans la gêne et qui doivent se priver et priver même du nécessaire celles qui sont à leur charge.

Il est évidemment triste de devoir, pour procéder à pareil redressement, recourir à des lois et à des décrets. Combien il serait beau et grand que ces femmes aient assez de cœur et de générosité pour renoncer d'elles-mêmes à leur superflu et pour venir ainsi en aide et sans trop les humilier à leurs sœurs malheureuses! mais est-ce possible?

Napoléon disait déjà que « l'intérêt est la clef de toute mauvaise action ». Je pourrais démontrer par maints exemples ce que cet intérêt de trop gagner au détriment de son prochain entraîne avec soi de fâcheux pour la société, pour la communauté, pour la famille... mais laissons le bon sens de chaque femme le lui représenter. Pour mon compte, je fais des vœux sincères pour que, non pas par une mesure législative, mais avec spontanéité et de tout leur cœur, les femmes heureuses songent à soulager les souffrances souvent cachées, mais terribles, de leurs sœurs.

Flora Volonteri.

Avant toute chose, nous tenons à rendre hommage à la générosité de Mme Volonteri, et à l'assurer que si nous luttons pour le droit au travail de la femme — de toute femme — ce n'est pas par manque de cœur, mais, parce que, nous élevant au dessus de chaque cas particulier, nous luttons pour un principe général dont la méconnaissance ne peut qu'entraîner pour les femmes — pour toutes les femmes — des difficultés plus grandes que celles dont elle souffrent actuellement.

Mme Volonteri sera sans doute frappée lorsqu'elle lira ci dessus les conclusions de cette enquête sur le chômage féminin à laquelle elle a fait allusion, de constater que l'auteur de cette enquête, Mlle Caillat, n'a nullement proposé comme remède au chômage celui que suggère Mme Volonteri : soit que les femmes dans une situation aisée abandonnent leurs postes au bénéfice de celles dont la situation est difficile. Et ceci nous paraît très significatif. C'est que Mlle Caillat a vu de près toutes celles dont elle évoque les cas devant nos yeux, et qu'elle a pu réaliser de la sorte que le décalage suggéré par Mme Volonteri, non seulement serait à peu près impossible à appliquer, mais encore n'améliorerait rien du tout.

D'abord, qu'est-ce qu'une femme dans une situation aisée? quel gain annuel ou mensuel cela suppose-t-il ? à partir de quel chiffre cette étiquette peut-elle être appliquée ? et toutes ces appréciations forcément subjectives ne varient-elles pas d'un cas à l'autre ? De même que l'on est toujours le bolchéviste ou le réactionnaire de quelqu'un, n'est-on pas aussi toujours une égoïste profiteuse ou au contraire une très modeste travailleuse vis-à-vis de son prochain suivant qu'il est lui-même riche ou pauvre ? Mme Volonteri renonce heureusement à réclamer des lois et décrets obligeant les femmes « qui n'en ont pas besoin » à quitter leur travail au bénéfice d'une autre, et elle fait bien, ce serait le règne de l'arbitraire le plus complet et de la plus odieuse intervention dans la vie privée de chacune. Personne, sauf la première intéressée, ne peut déterminer jusqu'à quel point son travail lui apporte l'indispensable pour mener à bien l'éducation de ses enfants, ou lui permet de faire face aux dépenses occasionnées par la santé délabrée d'un membre de la famille, ou de boucher un trou creusé par un fils prodigue dans le tout petite pécule d'une mère ou d'une tante âgée, et ainsi de suite. Car les femmes qui, par âpre amour du gain seulement, accomplissent un travail quelconque sans nécessité économique — celles-là, nous les croyons très rares. Cela n'est pas si amusant que cela de devoir tous les jours que Dieu fait, enrhumée ou bien portante, lasse à pleurer ou dispose, quitter son intérieur, les siens, ses préoccupations, pour taper des heures durant sur une machine à écrire, aligner des chiffres sous les ordres d'un chef désagréable, ou déplier des mètres d'étoffes devant des acheteuses indécises ! et les bas de soie, les fameux bas de soie, pour le luxe desquels on prétend que travaillent tant de femmes seraient bien chèrement achetés à ce taux-là !

Mais il y a autres chose encore, et nous nous étonnons qu'une femme aussi avertie que Mme Volonteri ne l'ait pas réalisé: les femmes ne sont pas non plus des pièces interchangeables d'une machine, et si nous passons de ces métiers ennuyeux et parfois pénibles à des carrières dont l'exercice réclame une préparation souvent longue, des qualités spéciales, des dons de l'âme et de l'esprit, nous ne voyons pas du tout comment les remplacements préconisés par Mme Volonteri pourraient s'effectuer. Se représente-t-on une femme médecin abandonnant son cabinet de consultations, ses malades qu'elle connaît à fond, et qui n'ont confiance qu'en elle, au bénéfice d'une collègue inexpérimentée ? une maîtresse d'école renonçant à la classe qu'elle inspire du rayonnement de sa personnalité pour faire place à une nouvelle venue sans don pédagogique!... Pour ces femmes-là, leur travail n'est pas seulement un gagne-pain, mais la consécration de leurs capacités, l'épanouissement de ce qu'il y a de meilleur en elles, et c'est méconnaître toute la valeur morale de cette activité professionnelle, de cette « vocation », au véritable sens du mot, que de la mesurer au taux de l'intérêt purement matériel.

Et puis, il faut encore songer au travail que fait exécuter autour d'elle et pour elle une femme qui exerce une activité rénumératrice, et au sort de toutes celles, femme de ménage, auxiliaire de maison, blanchisseuse, couturière, modiste, etc., etc., qui chômeront dès le jour où cette femme-là renoncerait, au bénéfice d'une seule, à son travail rétribué : il y a des statistiques éloquentes à cet effet. Et puis, il faut protester comme nous l'avons déjà souvent fait contre ce terme de cumul *qui est faux, parce que s'il y a double salaire, il y a aussi double travail ; et puis... mais il y aurait trop à dire encore pour la place dont nous disposons ici aujourd'hui. Mais il va de soi que nous sommes prêtes à reprendre et à continuer la discussion sur ce sujet dans les colonnes de notre journal, quand on le voudra, et avec qui le voudra.*

E. Gd.

s'est dépassée elle-même par la puissance de son œuvre. Dans ce morceau, à première vue déconcertant, elle a exprimé une vérité dont, peut-être, elle fut inconsciente. C'est que la seule chose qui confère à une œuvre la puissance géniale et lui donne rang parmi les trésors de l'humanité, c'est l'énergie inconnue d'une vie intérieure intense, mystérieuse dans sa profondeur, incompréhensible à autrui.

L'artiste, devenu par son œuvre la propriété commune de l'humanité, demeure dans son essence le plus solitaire des êtres, le plus inexplicable. Dans sa modestie de femme tendre et charitable, Berthe Bouvier a écrit : « Il ne faut pas chercher à être quelqu'un, mais quelque chose pour les autres: « Avant elle, Eugène Rambert s'était écrié: « Il faut être quelqu'un pour enrichir autrui ». La richesse que nous apporte Berthe Bouvier, n'est que l'infime parcelle communiquable d'une richesse intérieure à jamais inconnue.

Marianne Gagnebin.

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève
à l'Administration
Route de Chêne 7, Genève

Prix littéraires féminins

A Lausanne...

Mme Cécile-René Delhorbe-Jacottet, Dr. ès-lettres, présidente de l'Association vaudoise des Femmes universitaires, écrivain bien connu de nos lectrices, vient de recevoir le deuxième prix (800 francs) du concours de biographies organisé par la Société des Ecrivains suisses, pour une étude sur Edouard Rod. Cette étude sera prochainemennt publiée.

...à Genève...

La Section de littérature de l'Institut genevois, que préside avec bonne grâce Mme Cuchet-Albaret, le poète au talent si riche et souple, que le Comité de notre journal est fier de compter parmi ses membres, avait mis au concours une « nouvelle romande ». Les concurrents de valeur ont été si nombreux que le jury a dû fractionner la somme de 400 fr., qu'il avait en tout et pour tout à sa disposition, tant et si bien que les sommes attribuées ne correspondent certainement pas à une juste appréciation des talents récompensés.

Parmi ceux-ci, nous sommes heureuse de relever plusieurs noms féminins. Le premier prix d'abord, attribué à une œuvre sobre, vigoureuse, intensément dramatique, dont l'action se déroule dans un village valaisan: *Douleurs paysannes,* s'est trouvé décerné à une toute jeune fille, Mlle Corinne Bille, à Sierre, fille du peintre Edmond Bille, que nous nous souvenons d'avoir vue jouer toute enfant dans le jardinet fleuri de pavots jaunes qui entourait le chalet paternel sur les hauteurs de Chandolin. La révélation par ce concours de ce remarquable talent peut certainement être inscrite à l'actif de l'Institut genevois.

Trois autres récompenses ont été encore attribués à des femmes: un troisième prix à Mlle Emilie Trembley (Genève) vice-présidente de l'Union des Femmes, et auteur d'un charmant petit volume sur Mme Necker-de Saussure — comme aussi de spirituelles *Revues,* dont la représentation remplit chaque année l'escarcelle de l'Union — pour une nouvelle intitulée *Les Demoiselles Gribiche* ; un quatrième prix à Mlle Auberson (Vaud) et un autre encore à une plume que l'hebdomadaire *Curieux* nous dit être féminine, mais qui a dû se parer pour la circonstance d'un pseudonyme masculin, notre statistique féministe ne cadrant pas avec celle de notre confrère.

A toutes ces lauréates, nos plus vives félicitations.

...et une bourse littéraire française.

Le Club George Sand attribuera en mai prochain une bourse de mille francs à une femme de lettres ayant déjà publié un livre, pour un de ses ouvrages suivants, imprimé (paru depuis le 1er janvier 1937) ou manuscrit. Les œuvres peuvent être de prose ou de vers et de tout genre.

Les étrangères sont admises à concourir, à condition que leur ouvrage ait été écrit directement en français. Les livres et les manuscrits en trois exemplaires, doivent être déposés au siège du Club George Sand, avant le 15 mars 1938. (Joindre un timbre de 0 fr. 65 pour tout renseignement demandé).

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés